

Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

Session plénière du 20 décembre 2018

Rapport sur les Orientations budgétaires 2019

*Intervention de Yves Salanave-Péché
Conseiller départemental de Cœur de Béarn*

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Au moment de débattre sur les orientations budgétaires, je suis partagé entre deux sentiments. Le premier, c'est de dire « Ah quoi bon ? Une fois de plus, on va s'écharper sur des généralités, des postures politiques plus ou moins habiles ? Et puis, de toute façon, le budget primitif qui nous sera présenté au printemps sera autre chose, et ne parlons pas du compte administratif qui sera encore autre chose ». La seconde option, c'est de dire : « Essayons de prendre un peu de recul, essayons de faire de la politique, c'est-à-dire de parler tranquillement des intérêts profonds de notre Département bien-aimé » en profitant en quelque sorte de cette figure imposée par la loi qu'est le Débat des Orientations Budgétaires.

J'ai essayé de prendre ce second parti dans mon analyse en me disant que, par les temps qui courent, un petit pas de côté ne fera pas de mal.

Vous connaissez mon péché mignon. Je suis allé chercher une citation pour inspirer mon propos. J'en ai trouvé une, elle vaut ce qu'elle vaut. Elle est de Victor Hugo. Respect ! Elle est dans les Contemplations. Le grand poète dit ceci : « Les mots sont les passants mystérieux de l'âme ».

Les mots que je cherchais, je les ai trouvés dans une prise de position il y a 3 ans. Ils disaient ceci (pardon pour la chute d'intensité et de registre) :

« Si on est en regard statique, tout va très bien. Dans ce cas, on note un endettement, une épargne brute, une épargne nette, des capacités de désendettement dans la moyenne des départements comparables et donc, comme Ray Ventura avant 1940 (encore mille excuses pour passer de Hugo aux Collégiens, mais une citation reste une citation !), on peut chanter : « Tout va très bien, Madame la marquise », et finalement, c'est un peu ce que vous faites. La seconde hypothèse, c'est qu'on observe les tendances, et quand on observe les tendances,

qu'est-ce qu'on remarque ? C'est que nous faisons le contraire de tous les autres comme si nous étions meilleurs que les autres, quand beaucoup de Départements comparables au nôtre réduisent les subventions d'équipement ou baissent leurs dépenses de charges courantes, vous, vous faites exactement l'inverse. »

Fin de citation. Ces propos ne sont évidemment pas de moi. Ils sont de votre vice-président aux finances de l'époque, monsieur le Président. Aujourd'hui, je pourrais vous les retourner complètement. Souvenez-vous. Ils accompagnaient la sorte d' « audit » que vous aviez téléguidé et qui se voulait terriblement alarmiste. Pendant trois années, vous vous êtes targués d'avoir redressé les comptes grâce il est vrai à cet eldorado éphémère et volatil que sont les DMO. Mais aussi par des coupes dans nos politiques sociales, que vous le vouliez ou pas. Mais on y reviendra.

Ma question est la suivante : après ces trois années, ne serions-nous pas d'une certaine manière revenus à une situation où nous pourrions dénoncer exactement les mêmes dérives et la même cécité ?

Je reviens à la démonstration de votre vice-président. Je reprends la citation. « *En 2009, nous dépensions 120 euros par habitant en subventions d'équipement, tous les autres départements de la strate dépensaient 90 euros, le différentiel était de 30, nous sommes restés à 120 (retour en 2015 !), comme si tout allait bien. Les autres départements comparables au nôtre sont descendus à 75, l'écart était de 30, il est maintenant de 44 euros par habitant et par an.* » Fin de citation.

Savez-vous à combien s'élèvent aujourd'hui nos subventions d'équipement par habitant ? A 107 euros. Savez-vous à combien sont les départements de la strate ? A 49 euros. L'écart était de 30 en 2009. Il était de 44 en 2015 et vous nous expliquiez que nous étions au bord de la cessation de paiement. Cet écart est aujourd'hui de 58 euros... A l'euro près, l'écart avec les départements de la strate concernant les subventions d'équipement a grandi exactement du même montant – de 14 euros - entre 2018 et 2015 (soit 3 ans) qu'entre 2009 et 2015 (soit 6 ans !).

Et vous faites exactement ce que vous nous reprochiez vertement à l'époque. A savoir que vous financez allègrement cet effort par un recours massif à l'emprunt pour un montant de 63 millions d'euros, c'est-à-dire plus du double de la ligne du compte administratif de 2018 !

Pour ne pas allonger, je vous fais grâce de tous les rappels de cette époque finalement pas si lointain que cela où vous vous étiez déchaînés sur la gestion des quatre années où nous avions commis le péché de détenir les rênes de l'exécutif.

A ce stade, je suis devant une interrogation dictée par la logique.

Ou bien vous avez échoué dans la mise en place de ce nouveau modèle départemental qui me paraissait être votre option à l'époque. Souvenez-vous, j'avais appelé à la rescousse Hayek et même Churchill... Place aux larmes, à la réduction des dépenses d'équipement, à la diète, fin du recours à l'emprunt. Bref, retour à l'orthodoxie budgétaire, repli sur les compétences obligatoires.

Ou bien vous avez poursuivi clandestinement nos politiques et notre modèle, aux réductions des dépenses sociales près tout de même. Mais je me rends compte que cette possibilité est une calomnie pour vous.

Ou enfin, c'est que je vous disais déjà à l'époque. Vous êtes vous aussi dépositaires, comme nous - peut-être à votre corps défendant -, de ce modèle du Département-Providence basé sur une intervention volontariste dans le tissu socio-économique de notre instance. Seul distinguo entre nous, mais il est de taille : les priorités ne sont pas les mêmes et c'est cela qui nous différencie probablement. Il nourrit le nécessaire débat démocratique que nous aurons ensemble...

Je vous remercie.